Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212200711-20260515-2026_05_08-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 6 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12 + 1 procuration

Date de convocation : 16/03/2026

Présents : LUCAS Géraldine, DESPORTES Fabien, LABOURDE Charline, HERVIAUX Hubert, CRESPEL Christine, DESPORTES Patrick, MASSARD Gilles, HEURLIN Christelle, MARIE Nicolas, REVAULT Alexandra, GUESSANT Sylvain, GUENROC Hélène, BOUESNARD Vincent.

Absents : CORTESERO Anne-Marie (donne procuration à LUCAS Géraldine), PIEL Constance (donne procuration à LABOURDE Charline).

Secrétaire de séance : MASSARD Gilles.

Devis passerelles aire de loisirs (2026-05-08)

Pour ce sujet Mme Labourde Charline ne prendra pas part à la discussion ni au vote en raison d'un devis présenter par l'entreprise de Mr Labourde.

Mme le maire présente 2 devis pour la réalisation de 2 passerelles pour l'aire de loisirs :

- Entreprise Labourde charpente : 4220.02 € HT soit un montant de 5064.02 € TTC
- Marc.Co devis pour 2 passerelles : 8484 € HT soit un montant de 10 180.80 € TTC

Après délibération le conseil municipal vote :
Pour : 13
Contre :
Abstention :

Valide le devis de l'entreprise Labourde Charpente pour un montant de 4220.02 € HT soit un montant de 5064.02 € TTC

Le Maire,
Géraldine LUCAS

La secrétaire de séance,
Gilles MASSARD

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR